

Conseil d'arrondissement du 9^e
Séance du 6 octobre 2014

Vœu à la Maire de Paris présenté par Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e, relatif à l'instauration d'un service minimum dans les piscines pendant les grèves

Considérant les bienfaits de l'eau et de l'exercice physique, connus et reconnus depuis l'Antiquité, sur la santé ;

Considérant que le sport est aussi, dans certains cas, un complément thérapeutique indispensable, tant sur le plan physique que physiologique ou psychologique ;

Considérant que la balnéothérapie ou l'hydrothérapie, englobant aujourd'hui les techniques en rapport avec cet exercice à visée récréative ou thérapeutique, comme l'aquagym, l'aquastretching, les bébés nageurs, le watsu, l'aquarunning ou encore l'aquafitness, constituent des activités fortement recherchées par les Parisiens ;

Considérant que ces activités, contrairement à d'autres activités sportives, sont souvent plébiscitées par des personnes malades ou en rééducation ;

Considérant le mouvement de grève le dimanche qui touche les équipements sportifs depuis le mois de février ;

Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e demandent à la Maire de Paris :

- **De mettre en place un service minimum « sport/santé » de 2 heures chaque dimanche afin de permettre aux personnes suivant des activités régulières dans le cadre d'une rééducation fonctionnelle d'accéder aux piscines;**
- **De mener l'expérimentation de ce service minimum dans les équipements sportifs du 9^e, et particulièrement au sein des piscines Drigny et Valeyre.**